

Plaisir, le 18 janvier 2017.

Après une première réunion de cadrage le 5 janvier dernier, la NAO commence véritablement le 19 janvier et s'achèvera le 2 février en ce qui concerne les salaires.

Pour cette négociation, nous portons des revendications communes CFDT, CGT et FO :

- ✓ **Augmentation générale de 4 % avec un minimum de 80 € par mois ;**
- ✓ **13ème mois pour sécuriser les compléments de salaire ;**
- ✓ **Forfait repas égalitaire de 14 € pour tous les itinérants.**

Nous revendiquons également la revalorisation des tickets restaurant à 9 € et le déplaçonnement de la prime d'ancienneté.

LE SALAIRE EN QUESTION

Dans l'entreprise, la rémunération du travail n'est pas un sujet tabou tel que l'on voudrait nous le faire croire, mais une revendication légitime pour toutes les catégories de salariés.

Mais de quoi parlons-nous réellement ?

Le salaire n'est pas une récompense !

Pour la CGT, le salaire doit être la juste rémunération du travail effectué garantissant les moyens nécessaires à l'existence de chacun dans les conditions d'aujourd'hui, en dehors de tout autre élément de rémunération tel que prime aléatoire, intéressement, subvention...

Notre revendication salariale comporte un minimum de 80 € afin que les bas salaires soient moins défavorisés. En définitif, il s'agit de faire porter la négociation sur les salaires effectivement versés et non sur un pourcentage d'augmentation.

Pour la CGT, le salaire doit assurer une véritable reconnaissance des qualifications et des compétences du ou de la salarié(e).



DELEGUE SYNDICAL
CENTRAL CGT
Eric SYLARD
DSC Adjoints
Jean-Pierre VIAUD
Alexandre RAMON

AQUITAINE
Jean-François MOURALINHO

AUVERGNE LIMOUSIN
Frédéric BULIDON

BRETAGNE PAYS LOIRE
Jean Pierre VIAUD
Sébastien CHESNE

CENTRE
Christophe CLEMENT

COTE D'AZUR
Emmanuel MASSIMO
Jean-Paul ZAMMIT

IDF EST
Patrick DUDRAGNE

IDF NORD
José MAGALHAES

IDF OUEST
Thierry ARCHER

IDF PARIS
Mirsad MEHANOVIC

LANGUEDOC
Jean-Christophe RAMOS
Lionel BODO

LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNES
Jean Marc PAPIS
Gérard CHARPY

MAUREPAS CB
Alexandre RAMON
Michaël FERRIERE

MIDI PYRENEES
Patrick MIR

NORD PAS DE CALAIS
Eric SYLARD
Jean-Paul DUMOULIN

NORMANDIE
Thierry BRUNET
Eric MOYON

PLAISIR CLEST PIERRE
Philippe VALCKE
Safa ASSOULI

PLAISIRSTE APOLLINE
Véronique VIGNES

RHONE ALPES
Patrick CHOMAT
Pascal DUPUIS